



Evolutions du Référentiel Métiers Sopra Steria

La dernière mise à jour du Référentiel Métiers datait de Janvier 2016 après la fusion avec Steria.

Au programme de l'information-consultation des instances CE et IC-CHSCT pour cette version 2018 (180 pages), la direction précise :

- Que la présentation de l'ensemble du document a été complétée,
- Que les axes de transformation globaux des métiers ont été pris en compte,
- Qu'une filière Testing a été créée,
- Que les compétences comportementales transverses ont été clarifiées et simplifiées,
- Qu'un niveau 3 a été créé pour le métier d'assistant(e),
- Que des fonctions ont été regroupées dans un format simplifié,
- Que le Référentiel Métiers a été « digitalisé ».



Vos élus CFDT se sont déjà étonnés que l'immense majorité des salarié.e.s se retrouve encore concentrée sur deux niveaux de qualification et que quatre autres niveaux aient été mis en place pour une poignée de personnes seulement. De même, certaines étapes de progression sont adossés à la classification Syntec, tandis que d'autres en sont

complètement déconnectées.

L'analyse du document est en cours et le CE a voté une expertise.

Plus d'informations : <http://cfdtsoprasteria.blogspot.fr/>

ABONNEZ-VOUS À L'ESSENTIEL en envoyant un mail vide à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr

Contact : EssentielSopra-proprietaire@yahoogroupes.fr

Report du solde des congés payés 2017/2018 à fin septembre 2018 (au lieu de fin Mai)



Non, ce n'est pas un poisson d'avril. De mémoire d'élus, c'est la première fois que la direction donne la possibilité de **reporter le solde des congés payés à fin septembre (au lieu de fin Mai)**.

Vous avez tous reçu un mail de Cyril Malargé le 3 avril dernier :

« ... Si vous pensez ne pas pouvoir solder vos congés payés au 31 mai 2018, nous vous demandons d'évoquer le sujet dès que possible avec votre management qui prendra en compte votre demande de report. »

Les modalités pratiques de cette demande de report ne sont pas très claires et vos élus CFDT vont demander à la direction la procédure exacte à suivre pour les salariés qui souhaitent bénéficier du report.

Notre conseil : notez bien votre solde de CP restants et faites une capture d'écran (de nombreux salariés ont déjà eu des problèmes de disparition de congés lors de report) !

N'hésitez pas à vous abonner à notre ESSENTIEL pour recevoir les communications CFDT en envoyant un mail vide à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr